

BOURBRIAC

DOSSIER
AGRICULTURE

Bulletin municipal d'information

N° 23

Décembre 1990



Les Forges : le projet

éditorial

Le champignon auquel je faisais allusion dans l'éditorial du dernier numéro n'a pas encore vu le jour. L'été a été chaud et sec et les pluies d'automne ont tardé à se manifester.

Non bien sûr, là n'est pas la raison !

Un projet d'une telle importance demande réflexion, son cheminement entre les différents services de l'administration a pris un certain temps. L'architecte a dû apporter quelques retouches à la demande de la commission de sécurité.

Les autres programmes ont été réalisés sans problèmes majeurs et dans les délais impartis.

L'année 1990 aura été marquée par deux faits majeurs :

- les événements de l'Est et l'ouverture des frontières qui s'ensuivait auront eu des répercussions néfastes sur notre économie rurale basée essentiellement sur l'élevage (chute des cours de toutes les productions traditionnelles) ;

- les événements du Golfe avec l'augmentation du coût des produits pétroliers n'ont fait qu'aggraver une situation déjà difficile. Dans une région rurale comme la nôtre, où la plupart des composantes du tissu social sont interdépendantes, la crise est ressentie avec une certaine acuité.

Je souhaite que 1991, première année de la dernière décennie de ce siècle vous apporte quelques satisfactions.

C'est dans cet espoir que j'adresse à chacune et à chacun d'entre-vous et en particulier aux plus déshérités mes vœux les plus sincères.

*Roger Le Berre
Maire de Bourbriac*

Permanences

à la mairie

(tél. 96.43.40.21)

M. Bourgès, conseiller général

le 2^e mardi de chaque mois de 10 h
à 11 h.

M. le maire : le jeudi, de 10 h à 12 h.

Adjoints

M. Botrel, M. Rouxel,

le lundi, de 14 h à 16 h

M. Yger, M. Kéravis,

le samedi, de 10 h à 12 h

M. Le Lepvrier,

le mardi, de 10 h à 12 h

Sécurité sociale

Mme Richard Françoise

le lundi, de 11 h à 12 h 30

Aide ménagère

M. Scolan (tél. 96.43.49.28)

les mardis et jeudis, de 14 h à 16 h

Pays d'accueil

du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h

Mission locale

le premier mardi de chaque mois de
9 h 15 à 12 h

au dispensaire

(tél. 96.43.40.24)

MSA

2^e et 4^e mardi du mois de 10 h à 12 h

Assistants sociales

Mme Lucia : Régime général

le lundi, de 9 h à 12 h

Mme Le Contellec : Régime agricole

le mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h
à 16 h

bibliothèque

le mercredi, de 14 h à 16 h

le vendredi, de 16 h à 17 h 30

Le budget supplémentaire 1990

Fonctionnement

Dépenses	Recettes
Frais de personnel - 100 000	Redevance recouvrement 117 100
Impôts et taxes + 2000	Dotations de l'Etat 16 260
Participations et contingents - 35 000	Produits antérieurs 116 934
Allocations/subventions + 2000	
Prélèvement pour dépenses d'investissements + 59 000	
Excédent de clôture : 322 294 F	

Investissement

Dépenses	Recettes
Acquisition de matériels + 65 000	Prélèvement sur recettes de fonctionnement 59 000
Travaux de bâtiments - 6000	
Total équilibré à 59 000 F	

Ce budget supplémentaire a été adopté par le conseil en date du 26 septembre 1990.

Etat civil

NAISSANCES

1^{er}.09.89 au 31.12.89

Urvoaz Elvina, Restancornou ; Diridollou Marylise, Le Garnel ; Puillandre Bénédicte, Le Corong ; Sidaner Virginie, Coat-Nestic ; Le Touarin Kévin, Logoray ; Guéguen Elsa-Aurore, Kériot.

1^{er}.01.90 au 1^{er}.12.90

Bodard Laëtitia-Marie, Ty Martin ; Le Moal Gaëtan, 28, rue d'Avaugour ; Duédal Etienne, rue de l'Armor ; Le Pommelec Mathieu, rue de Goas ar Mogn ; Ropars Bastien-Erwan-Alain, Rubertel ; Le Bloas Julien, Coat Men ; Thoraval Ann-Aël, Saint-Houarneau ; Pérennes Mélanie-Jocelyne-Josette, Restancornou ; Corrio Florian, Le Courjou ; Batte Samantha, 32, rue de l'Armor ; Tétaert Iggy, rue d'Avaugour ; Cloarec Hortense-Henriette-Maryvonne, rue de l'Armor ; Richon Fanny, Kermoal ; Le Men Cyrille-François-Didier, Pors an Illis ; Le Diouron Marina, route de Kérien ; Prido Florian, Le Scoassel ; Malaval Charlène-Julie, rue du Tumulus ; Lozach Laura, Disquay ; Morcel Anthony-Adrien-Pierre-Marie, Penquer-Disquay.

MARIAGES

1^{er}.09.89 au 31.12.89

Ropars Christian, rue des Menhirs et Valérie-Micheline-Andrée Royer, rue des Menhirs ; Ogel Claude, Plounévez-Moëdec et Le Bloas Murielle, «Le Ruil» ; Gloux Raymond-David-Etienne, Le Gollédic et Jouan Yvette-Marie, Le Gollédic ; Thomas René-Pierre, Pabu et Coatrieux Géraldine-Marie-Madeleine, Kerlo-Vian ; Corbel André-Joseph-Ma-

rie, lotissement de la Villeneuve et Le Coz Sylvie-Marie, lotissement de la Villeneuve.

1^{er}.01.90 au 1^{er}.12.90

Poher Jean-Bernard-Emmanuel, rue des Menhirs et Le Cotton Jacqueline, rue des Menhirs ; God Thierry-Yves-René, Plérinet Le Provost Maryvonne, Roscaradec ; Le Thuaut Dominique-Hervé-Marie, Pontivy et Déréat Chantal-Marie-Renée, Kerleigne ; Lahaye Christian, Ploubazlanec et Pommelec Marie-Pierre, Coat-Négaret ; Le Moal Joël-François, Saint-Péveret Le Diouron Christine, Méry-Langoat ; Machnik Clément, Brest et Méreaux Nathalie-Claudette, Cosquer-Danouët.

Extérieurs à la commune

Thomas Jean-Marc, Magoar et Rannou Brigitte-Marie-Madeleine, rue de Goas ar Mogn ; Hervé Jean-Luc-Albert, Crec'h Cant et Peillet Murielle, Ploumagoar.

DÉCÈS

1^{er}.09.89 au 31.12.89

Le Bizec Yves-Marie, Ty Glas ; Steunou Ernest-Yves-Marie, FPA, rue de l'Armor ; Le Méner Emmanuel, 57, rue de l'Armor ; Fabriès Paul-Emile-Ernest, «Ty Névez» ; Le Pivert Aimé-Léon-Martial, FPA, rue de l'Armor ; Cordion Roger-Emile, «Rest Coat Men» ; Le Magoarou Francine, veuve Le Bloas, Coat-Forn ; Balzola Caterina, veuve Le Blond, foyer-logements ; Le Courriard Maria-Séraphine, veuve Diridollou, rue des Menhirs.

1^{er}.01.90 au 1^{er}.12.90

Guégan Emmanuel, foyer-logements ; Motreff

Marie-Sidonie, veuve Le Bris, Restigou ; Guillaume Ludovic, Restigou ; Guillaume Marie-Lucie, épouse Guillaume, «Coat-Rohan» ; Savéan Yves-Noël, rue de Goas ar Mogn ; Loaz Yvonne, veuve Guillou, foyer-logements ; Le Page Jean-Louis-Marie, rue de l'Armor ; Jagu Pierre, rue de Coat Liou ; Ruellan Marguerite-Marie-Joseph, veuve Le Bail, foyer-logements ; Robin Marie-Eugénie, veuve Prima, «Ty Glas» ; Le Méner Emile-Marie, 42, rue d'Avaugour ; Le Jehan Yves-Marie, «La Ville-Blanche» ; Philippe Germaine-Hélène, veuve Le Cam, foyer-logements ; Le Duigou Julien, Le Courjou ; Guillou Yves-Marie, 39, rue de l'Armor ; Budet Maria, veuve Bourguès, Restigou ;

Amaury Yves-Marie, 1, rue Saint-Yves ; Connan Pierre-Marie, Pors an Fouler ; Pampanay Marie-Valentine, veuve Riou, rue du Télégraphe ; Lozach Marie-Françoise, épouse Diridollou, Le Danouët ; Le Druillenec Marie-Albertine, épouse Le Goff, Kergoly ; Le Quémener Marie-Louise, foyer-logements ; Mahé Léon-Marie, Kergoff ; Thoraval Louis-Marie, Saint-Houarneau ; Omnès Célestine-Marie, veuve Mindeau, Kervoac ; Stéphan Joseph-Théophile-Léon-Marie, Pen-Vern ; Evenou Paul, Boturon ; Le Souder Marie-Françoise-Eugénie, épouse Jégou, Kerlivou ; Le Bourdonnec Marie-Victorine, veuve Le Moal, Hent Garenn ; Le Foll Jeanne, foyer-logements ; Dizier Albert-Marcellin, foyer-logements ; Guillaume Joseph-Marie, foyer-logements ; Diridollou Eugénie-Marie, veuve Le Moal, rue de l'Armor ; Philippe Germaine, veuve Kéranflec'h, foyer-logements.

Les décisions du conseil municipal

Une commission d'appel d'offres est mise en place, ayant pouvoir de décision lors de la passation des marchés publics

Elle comprend : M. LE BERRE Roger,
M. BOTREL Yannick,
M. CHEVANCE Jean.

Plan d'occupation des sols (POS)

Cinq particuliers ont demandé une autorisation de construire sur des terrains classés comme non constructibles dans le cadre du POS. Le conseil a entamé une procédure de demande de modification du POS auprès de l'administration. Après enquête, avis favorable pour trois dossiers

Gymnase

Une opération de réhabilitation de la salle de sports a été entamée. Le chantier, suivi par M. Hoanen, architecte, et sous le contrôle technique de la SOCOTEC, représente une dépense prévue de 699 366 F. Malheureusement, le 1^{er} septembre dernier, alors que les travaux étaient pratiquement achevés, un incendie a ravagé une partie de la salle, la rendant totalement inutilisable.

Une procédure judiciaire est en cours afin de déterminer les responsabilités du sinistre.

La commune comprend les problèmes causés aux écoles, associations et usagers par la fermeture du gymnase. Elle a mis à disposition des locaux provisoires pour certaines activités et met tout en œuvre pour que la remise en état intervienne rapidement.

Subventions

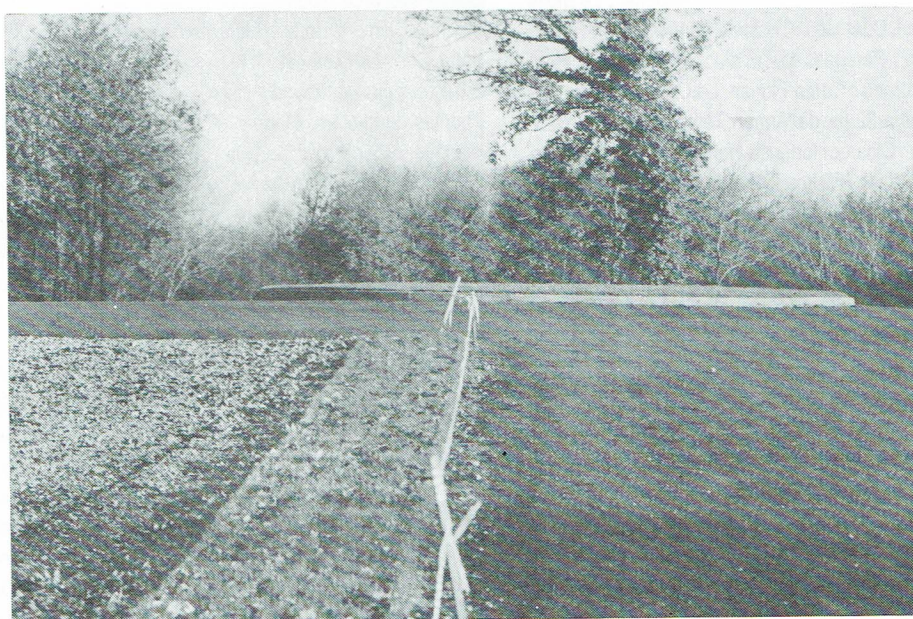
Une subvention de 1000 F a été versée à l'association des Paysans en difficulté. Une subvention de 200 F a été versée au CER de Plésidy pour l'organisation d'un voyage d'étude.

Rue d'Avaugour

Le goudronnage interviendra début janvier.

Roudoué

Afin de faciliter la circulation et d'améliorer la sécurité, un rond-point et un parking ont été réalisés à proximité de la maternelle de Roudoué.
Coût des travaux : 99 796 F.



Contrats emploi-solidarité

Le conseil a passé avec l'Etat un contrat «emploi-solidarité» pour une durée de 6 mois. C'est M. Gilles Carré qui en a bénéficié.

La commune cède à France-Télécom un terrain de 14 m² pour la construction d'un centre téléphonique numérique à Saint-Houarneau.

Le conseil donne son accord à l'adhésion de la commune de Coadout au syndicat d'alimentation en eau potable de Kerauffredou.

Tourisme

Le conseil a accepté de prendre en charge la construction d'un local d'accueil et d'informations touristiques, dont le fonctionnement sera assuré par l'association intercommunale «Syndicat d'initiative du pays de Bourbriac».

M. Michel Laurent et l'équipe des services techniques municipaux ont réalisé et installé le local sur le parking de l'ancien presbytère.

SPA

Une convention avec la Société protectrice des animaux est passée. La SPA assure la fonction de fourrière pour un coût de 1 F par an et par habitant.

Cap Argoat

Le conseil a recruté deux animateurs pour assurer le fonctionnement des activités Cap Argoat au mois d'août. Une semaine de camping avec activités nautiques a eu lieu à Glomel.

Voies communales

Modification du classement dans le domaine public de la voirie communale : on passe de 68,565 km à 123,696 km.

M. Philippe Rongier vient compléter l'équipe technique des services municipaux, en qualité d'agent d'entretien.

Pompiers

La commune fait l'acquisition d'un fourgon-pompe équipé, destiné au service d'incendie.

Coût global TTC : 842 823 F

Camping

Les tarifs forfaitaires journaliers pour le camping de l'aire naturelle des Forges sont fixés :

- emplacement avec branchement électrique : 10 F/jour ;
- emplacement sans branchement électrique : 5 F/jour.

Fleurissement

Le montant des prix du concours de fleurissement a été fixé :

1^{er} prix : 200 F — 2^e prix : 150 F — 3^e prix : 100 F

Il a été décidé qu'ils prendront la forme de bons d'achat chez les professionnels du fleurissement du canton.

Centre d'animation des Forges

Le projet définitif

Après la période de réflexion sur l'implantation de la salle, qui a conduit à choisir le secteur des Forges, le travail de conception architecturale a été entamé, fruit d'une collaboration étroite entre la municipalité et M. Jean-Yves Philippe, architecte. Toutes les remarques et suggestions émises par les représentants d'associations ont été prises en compte.

Deux soucis principaux ont guidé les concepteurs : le respect de l'environnement et la réelle polyvalence du bâtiment.

Les Forges, un site à respecter

Il est ainsi prévu de réaliser une salle sur deux niveaux, chacun accessible de plain pied, afin de diminuer au maximum les travaux d'adaptation au sol, les remblais et les soutènements.

En surélevant ces deux niveaux par rapport au plan d'eau, grâce à des pilotis, la vue sur le plan d'eau sera privilégiée et rendra la salle encore plus attractive pour ses utilisateurs.

Respect du site : un seul talus est appelé à être modifié ; le décor végétal (arbres, arbustes) sera pré-

servé au maximum.

Comme le dit M. Philippe, «le but est de poser l'édifice dans son cadre, sans rien déranger.»

Une architecture d'avenir, des locaux fonctionnels

Visitons dès aujourd'hui le bâtiment :

A l'étage, au niveau 5,50 m au-dessus du plan d'eau et accessible de plain pied à l'arrière, se trouvera la salle principale de 400 m² pouvant recevoir 400 personnes confortablement assises.

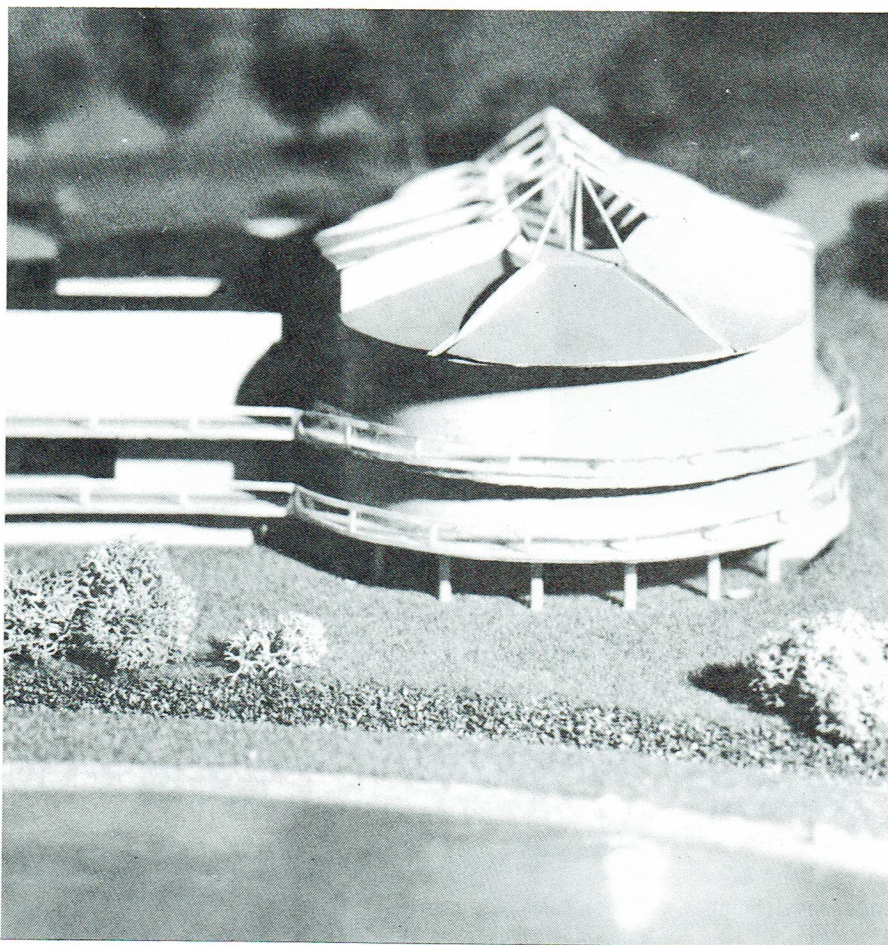
On y accède par un vaste hall, propice à l'accueil de petites expositions.

Cette salle de forme circulaire en façade principale dans l'esprit d'un «théâtre à l'italienne» sera particulièrement appropriée pour les spectacles, grâce à une scène d'un grand volume, pouvant devenir elle-même une salle annexe pouvant recevoir de petites réunions et activités.

Les vastes dimensions de la piste de danse permettront l'organisation



*Une concertation suivie :
M. Philippe, architecte ;
Mme et M. Le Jan, responsables
d'associations ; M. Le Berre,
maire ; M. Le Lepvrier, adjoint
chargé de l'environnement.*



La maquette du projet.

de bals dans les meilleures conditions.

Cette grande salle ouvrira par de larges baies vitrées sur une cour-sive extérieure faisant le tour du bâtiment et donnant sur le plan d'eau.

Par ailleurs, toujours à l'étage et attenant à la salle on trouve une partie «bar» avec cafétéria ouvrant sur un balcon qui prolonge la cour-sive extérieure et qui domine également le plan d'eau.

Derrière ce bar, une cuisine aménagée dont la disposition des diffé-

rents locaux permet la préparation de repas pour 400 convives en respect des réglementations vétérinaires en vigueur.

Il est également prévu des sanitaires publics, des sanitaires du personnel, des vestiaires et un guichet.

Au niveau inférieur (2,5 m au-dessus du plan d'eau) sont aménagés les bureaux destinés au Pays d'accueil d'Argoat 22, actuellement logés de façon exiguë à la mairie, ainsi qu'une salle de réunion pour les associations.

Une possibilité de logement de gardien est prévue à ce même ni-

veau, ainsi que les réserves pour la cuisine, reliées à la partie supérieure par un monte-charge.

Ce premier niveau s'ouvre également sur une coursive accessible de plain pied et surplombe le plan d'eau.

Un navire terrestre voguant vers le futur...

La conception architecturale de l'ensemble est délibérément empreinte de modernité et fait référence à l'architecture marine : charpente haubannée, forme «en poue» de la salle, coursives et pilotis.

Les abords du bâtiment sont aménagés, sans que tout soit «bétonné» : une circulation automobile par l'arrière, un aménagement paysager sans circulation entre la salle et le plan d'eau, un parking pour 200 voitures dans la partie ouest du terrain permettent de desservir et de rendre fonctionnel le cœur de la zone de loisirs des Forges.

Ce projet, longuement mûri par la municipalité, devra concourir à développer la vie associative locale déjà très dense, mais également attirer l'organisation de manifestations extérieures, notamment de spectacles, congrès, expositions d'une certaine importance.

Nul doute que, par ses dimensions et son ambition, il participera à la valorisation de notre commune et au-delà de toute la Bretagne intérieure.

Du côté des écoles

ECOLE PUBLIQUE

Les élèves en classe de mer



Leçon d'Armor pour matelots d'Argoat.

C'est sous un resplendissant soleil automnal que les élèves du CE1 et du CM2 ont séjourné au centre des pupilles des écoles publiques à Perros-Guirec. Ils étaient encadrés par leurs maîtres, des mamans volontaires et une équipe d'éducateurs spécialisés.

Ce sont les diverses subventions (communales, Amicale laïque, conseil local de parents d'élèves) qui ont permis à ces enfants de découvrir un nouvel environnement et de pratiquer de nouvelles activités qui seront suivies d'une exploitation en classe.

N'oublions pas de signaler la pêche fructueuse de nos jeunes élèves du CE1 : bars et lieus étaient au menu du dernier repas fort apprécié et pour cause !... C'est donc réjoui, mais un peu fatigués que nos jeunes briacins ont retrouvé leur école.

COLLÈGE SAINT-ANTOINE

Un voyage pédagogique en Normandie

Chaque année un voyage pédagogique est proposé aux élèves de 3^e. Le contenu des visites proposées permettait de porter un regard sur les techniques, l'histoire et l'environnement.

– **Les techniques** : visite des usines Urvoy (fabrication de cageots) ; gare de triage de Rennes ; usine Moulinex (Saint-Lô) ; fonderie de cloches (Villedieu-les-Poêles) ; chantier naval (Saint-Malo) ; usine marémotrice de la Rance.

– **L'histoire** : plages, musées, cimetières et sites du débarquement 1945 ; mont Saint-Michel

– **L'environnement** : falaises normandes ; baie du mont Saint-Michel (élevage, pêche) ; pointe du Grouin (oiseaux, courants marins) ; Saint-Malo et l'estuaire de la Rance

En écoutant et en ouvrant les yeux, les élèves peuvent faire une moisson d'images, de documents et de détails. Une riche exploitation pédagogique est entreprise en français, histoire et technologie.

Chaque année une exposition avec documents, maquettes et photographies est proposée au public. Les enfants sont accompagnés par des professeurs ; une équipe d'adultes de Bourbriac était

aussi du voyage. Dans le partage des émotions, les adolescents et les adultes sont revenus enrichis de ce périple. L'école répondait ainsi à sa volonté d'ouverture sur le monde.



Un artisanat vivant : la fonderie de cloches de Villedieu-Les-Poêles.

Les effectifs scolaires en 1990-1991

Ecole maternelle publique :	77
Ecole primaire publique :	113
Collège Jules-Ferry :	142
TOTAL :	332

Ecole maternelle Saint-Briac :	45
Ecole primaire Saint-Briac :	67
Collège Saint-Antoine :	130
TOTAL :	242

FLEURISSEMENT

Le concours de fleurissement a connu encore cette année un vif succès. C'est environ 80 maisons qui ont en effet été visitées par le jury communal.

Au cours de la cérémonie de remise du palmarès du 24 septembre, les lauréats se sont vu décerner les diplômes de fleurissement, ainsi que des bons d'achat chez les professionnels du fleurissement du canton.

La commune de Bourbriac a été honorée de se voir attribuer le troisième prix de fleurissement du Pays d'accueil. Cet encouragement récompense les efforts de nos services techniques et de tous ceux qui œuvrent dans l'amélioration de notre vie.



Chez Annick et René Chevance, à Rohello.

Des Briacins récompensés au niveau du département

On a remarqué, aux premières places du concours départemental de fleurissement, les noms de deux «amateurs-professionnels» du jardin et du décor floral :

Mme et M. Michel Laurent, Hent Garenn

Mme et M. Gilbert Le Jan, Kerjoly

*Un modèle de
fleurissement
réalisé par les
gens du quartier :
la croix de Kerjoly.*



Chez M. et Mme Laurent.

Nos lauréats se sont vu remettre leurs prix au cours de la cérémonie du 25 septembre, à la salle des fêtes de Quintin.

La municipalité leur renouvelle ses félicitations et les remercie de contribuer ainsi à l'image de marque et à la renommée de leur commune.

Palmarès 90

Catégorie maison avec grand jardin et parc

1. M. et Mme Chevance, Rohello.
2. M. et Mme Le Buhan, rue Coat-Liou.
3. M. Bourges Jean, Restigou.

Catégorie façade seule

1. M. et Mme Dalmar, rue des Menhirs.
2. M. et Mme Thoraval R., Scoassel.
3. M. et Mme Dalmar Léon, lotissement Kergus.

Catégorie façade avec petit jardin

1. Mme Guillou, Hent Garenn.
2. M. et Mme Duro Joël, rue du Tumulus
3. M. et Mme Roué, Nonénou.

Catégorie commerce

1. Le Totem, bar-restaurant, rue de l'Armor.
2. M. Diridollou François, boucherie, place du Centre.
3. M. Le Souder François, lotissement de Kergus.

Catégorie établissement public

1. Foyer-logements, Coat-Liou.
2. Mairie.

Mention particulière pour les fermes fleuries

1. Mmes Diridollou et Mahé, Le Garnel.
2. M. et Mme Le Provost Arsène, Villeneuve.
3. M. et Mme Le Diouron François, Mery Langoat.

Un paysan parle

Il ne se passe pas un jour sans que les médias ne parlent de l'agriculture française. Commune essentiellement rurale, Bourbriac n'échappe pas aux problèmes qui secouent le monde agricole aujourd'hui.

Pour en savoir plus, nous nous sommes rendus auprès d'un agriculteur briacin, M. Marcel Moël que tout le monde connaît et apprécie pour sa grande sagesse et sa parfaite connaissance du sujet. Notons aussi qu'il a longtemps milité au sein d'organisations syndicales telles que la FDSEA ou les Paysans Travailleurs.

Equipe municipale.— D'abord, merci Marcel et Marie-Paule de nous recevoir chez vous. La première question est la suivante : on entend dire un peu partout que l'agriculture française n'a jamais été aussi puissante et performante qu'aujourd'hui. Et pourtant des manifestations paysannes – parfois violentes – se développent ici et là. Que se passe-t-il donc ?

Marcel Moël.— C'est vrai, l'agriculture française est très puissante puisqu'elle se place au deuxième rang mondial. La filière agro-alimentaire est également très performante. On sait en effet qu'elle affiche un solde nettement positif au niveau de la balance commerciale, atténuant ainsi le déficit général.

L'Ouest et la Bretagne en particulier occupent une place prépondérante dans l'agriculture française et européenne.

Sachons par exemple que notre département se situe au premier rang pour la production porcine et les œufs de consommation et au deuxième rang derrière l'Ille-et-Vilaine pour le lait, sans parler des diverses productions légumières ou autres.

Mais voilà qu'aujourd'hui cette agriculture est malade. Produire ne suffit plus, il faut vendre.

L'agriculture dans son ensemble traverse une zone de turbulences. Les marchés sont déstabilisés et presque toutes les productions sont en pleine crise.

Quelques exemples :

- viandes ovine et bovine :
moins 25% par rapport à 1989
- lait : moins 10% par rapport à 1989
- porc : moins 30% par rapport à 1989
- veaux de 8 jours :
moins 40 à 50% quand ils ne sont pas invendables.

Cette situation est due principalement aux importations massives des pays de la CEE bien sûr (mouton anglais) mais aussi des USA et des pays de l'Est en ce qui concerne la viande bovine et porcine (Hongrie, Tchécoslovaquie, Roumanie, sans oublier les veaux polonais).

Ces pays ont un besoin urgent de devises et bradent leurs produits à des prix défiant toute concurrence.

Ces prix catastrophiques ajoutés à deux années de sécheresse plongent de nombreux éleveurs dans un profond désarroi. D'où des manifestations parfois violentes, notamment dans le Centre et le Centre-Ouest, les premiers touchés par la crise.

Un autre phénomène, mais qui n'est pas nouveau, est la baisse de la consommation – principalement de viande et de matière

grasse. La mode est aux produits allégés et aux repas tout préparés.

Surproduction nous dit-on. Est-ce si sûr ? Des gens chez nous ne mangent pas à leur faim et les populations du Tiers-Monde sont dans une

«Produire
ne suffit
plus»

situation de sous-alimentation, voire de famine, pendant que nous, nous détruisons parfois par obligation notre production, mais ça c'est un autre débat.

«Nos manifestations souvent incomprises»

pouvoir de décision ne s'est pas déplacé vers Bruxelles ?

E.M.— *Agriculture performante disions-nous. Cependant les revenus ne suivent pas...*

M.M.— Il est évident qu'avec les prix que nous connaissons actuellement les revenus ne peuvent qu'être orientés à la baisse. Si ça devait durer quelque temps on pourra même dire absence de revenus, car beaucoup de produits se vendent en dessous du prix de revient.

C'est vrai que ce dernier n'est pas le même pour tout le monde et quelle que soit la production il y a autant de prix de revient que de producteurs (technicité, taux d'endettement, etc.).

D'autre part, un revenu agricole n'est pas un revenu totalement disponible. En effet, une partie est réinvestie sur l'exploitation, réduisant ainsi la part disponible pour la famille.

Par le passé, nous pouvions combler une perte de revenus par une amélioration de notre productivité et donc du volume produit et nous étions assurés de les vendre. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, du moins dans certaines productions comme le lait notamment. Avec l'arrivée des quotas laitiers, les éleveurs ont vu leurs revenus amputés d'un pourcentage non négligeable et c'est toute l'économie locale qui en souffre.

La population a sûrement du mal à comprendre ces mécanismes et ces problèmes. De ce fait, nos revendications et nos manifestations, parfois violentes il est vrai, sont souvent incomprises.

E.M.— *Justement au sujet de ces manifestations, n'as-tu pas l'impression qu'aller crier devant les grilles de la sous-préfecture ou de la préfecture est désormais inutile ? Autrement dit, est-ce que Paris via Guingamp ou Saint-Brieuc peut régler vos problèmes ? Est-ce que le*

M.M.— Si bien sûr et Bruxelles n'est sans doute qu'une étape. Le centre de gravité de l'Europe risque de se déplacer vers l'Est, compte tenu de tous les bouleversements qu'on observe depuis un an.

De toute manière et quel que soit le pouvoir en place, aujourd'hui c'est l'économie qui dirige et qui oriente les choix. Ceci explique les difficultés que rencontrent nos ministres européens à accorder leurs violons sur les accords préalables aux discussions du GATT.

E.M.— *Puisque tu parles de ministre, penses-tu que le fait de changer de personne va régler les problèmes ? N'est-ce pas une manière déguisée d'apaiser le monde paysan ?*

M.M.— Le fait de remplacer Nallet par Mer-maz ne changera sans doute pas grand chose. On change de patron mais les techniciens restent en place.

Calmer le jeu, oui c'est probablement une des raisons, mais il y en a sûrement d'autres qui nous échappent (un changement d'attitude ou un supplément d'autorité au niveau de Bruxelles).

Il n'est pas question de mettre en cause la bonne volonté de l'ancien ou du nouveau ministre, mais au niveau européen, sa marge de manœuvre est bien étroite et au niveau français, tout dépend du budget qu'on voudra bien lui accorder.

E.M.— *Dans cette Europe verte des 12, est-ce vraiment l'égalité ? Est-ce que tout le monde joue le jeu ou au contraire est-ce que chacun ne cherche pas à tirer les draps à lui ?*

M.M.— Si, sûrement, chaque pays recherche ses propres avantages et il est difficile de trouver une attitude commune, ce qui fait terriblement défaut face à la détermination des

Etats-Unis. La réunification allemande, les changements à l'Est modifient les données et le visage de l'Europe va, dans les années à venir, se modifier. L'Europe de 92-93 est, à mon avis, dépassée avant d'être née.

E.M.— On parle d'Europe, de Bruxelles... tout ça paraît un peu loin. Comment vois-tu l'agriculture départementale et locale ?

M.M.— Vu de Paris ou de Bruxelles, le département des Côtes-d'Armor est un département riche, tout au moins de ses tonnages de produits, de son volume de production. Mais dans ce département existent des zones fragiles. Le Centre-Bretagne en fait partie et à Bourbriac nous sommes évidemment concernés.

Il est temps que cessent certaines concentrations comme à Lamballe par exemple et se dire qu'il y a place chez nous pour des installations porcines ou autres, sans que cela ne nuise à l'environnement.

E.M.— Précisément, ces fameuses primes pour cessations laitières, n'est-ce pas une manière d'accélérer le processus de désertification de nos campagnes ?

M.M.— On peut se poser la question, car on sait que toutes les références, les quotas ainsi libérés représentent un volume de production qu'on ne verra plus. On nous dit que ça restera dans le département mais qui contrôle après la répartition ? Il y a longtemps qu'on réclame la transparence à ce sujet. Vont-ils vraiment chez ceux qui en ont le plus besoin ?

Il est temps que sur le plan local ou des communes concernées, les agriculteurs, mais aussi les responsables professionnels et les élus, s'organisent pour exiger que ces quotas libérés restent sur les communes concernées pour aider à installer des jeunes ou pour distribuer à ceux qui en ont le plus besoin.

Il est question que ces quotas soient encore

abaissés de 5% pour la prochaine campagne. Où allons-nous ? Il est temps de réagir si on veut maintenir dans nos campagnes un tissu économique et social.

E.M.— Tu touches là à la grave question d'aménagement du territoire...

M.M.— Absolument, il est urgent qu'on en prenne conscience. On continue à nous dire qu'il faut occuper et aménager l'espace rural. Nous avons environ 6000 hectares cultivables à Bourbriac. Il sera difficile de maintenir en culture toute cette surface car le nombre d'agriculteurs va sérieusement diminuer d'ici l'an 2000.

Il faut pour cela, une volonté des gens sur place et en même temps une volonté politique par le biais d'aides spéciales à l'installation des jeunes et pas dans n'importe quelles conditions.

Je pense qu'à côté d'une agriculture de pointe, spécialisée et compétitive, il y a de la place pour une agriculture plus extensive ou pluri-active (travail extérieur, tourisme, aménagement de l'espace rural).

Des richesses restent inexploitées, et nous avons l'espace et pour le moment encore les hommes. Ce n'est pas vrai pour toutes les régions. Dans certains secteurs, le processus de désertification est irréversible.

Des richesses restent inexploitées, et nous avons l'espace et pour le moment encore les hommes. Ce n'est pas vrai pour toutes les régions. Dans certains secteurs, le processus de désertification est irréversible.

E.M.— Qui dit aménagement, dit aussi respect de l'environnement. Depuis quelque temps, l'agriculture est mise en cause dans la pollution des eaux par exemple. Alors ?...

M.M.— Je l'attendais, cette question...

Le problème de la pollution se pose c'est sûr et le ministre Brice Lalonde a mis les agriculteurs au banc des accusés. C'est bien pratique et ça permet aux autres de se donner bonne conscience. Or, nous sommes tous un peu pollueurs au niveau de l'air ou au niveau de l'eau.

«Il est temps de réagir»

L'agriculture comme toute activité est cause de nuisances, de pollutions parfois. On constate une augmentation du taux de nitrates dans certaines sources mais dans notre commune, on ne peut pas dire que le problème se pose de manière grave. Bien sûr, il faut s'en préoccuper et opérer certaines remises en cause.

Certaines régions à forte concentration connaissent plus de difficultés, surtout en ce qui concerne les lisiers. Des études, des recherches sont en cours tant dans la région de Lamballe qu'en Hollande, pour leur traitement.

Ce problème de la pollution pourrait faire l'objet d'un débat, bien des aspects sont à considérer.

A tout choisir, il vaut mieux je crois avoir un peu de pollution et avoir des activités agricoles ou autres, que de ne pas avoir de pollution, mais d'avoir fait le vide aussi.

Les paysans vivent et travaillent dans et avec la nature. Ils sauront la protéger, et je suis sûr maîtriser les problèmes de l'environnement.

Dans notre commune, agriculture et tourisme cohabitent parfaitement, c'est la preuve que des efforts sont faits pour rendre notre campagne accueillante.

Dans certains de nos villages, les non-agriculteurs sont aussi nombreux, parfois plus nombreux que les agriculteurs et ils semblent faire bon ménage.

E.M.— Après ce large tour d'horizon qui aura permis aux non-agriculteurs briançonnais d'en savoir plus sur la profession, il ne nous reste plus qu'à te demander, Marcel, de tirer une (ou des) conclusion(s).

M.M.— Vous me demandez une conclusion, ce sera un mélange d'inquiétude et d'espoir.

— Inquiétude sûrement face à la situation que nous venons d'évoquer et devant le manque de

perspectives pour les années à venir.

— Inquiétude encore face à la fragilité de notre économie, de notre système économique basé sur le profit et de sa dépendance. La crise du Golfe est là pour nous le rappeler si besoin en était.

— Espoir malgré tout car nous avons dans notre monde rural, des gens agriculteurs ou non, d'une grande compétence et techniquement à même de rivaliser avec les meilleurs.

— Espoir aussi car chez nous, la solidarité n'est pas un vain mot et on sait la vivre sans doute encore plus dans les périodes difficiles.

— Espoir enfin car on ne peut pas imaginer que nos gouvernements européens puissent sacrifier leur agriculture. Les changements dans le monde créent de nouvelles situations et de nouvelles orientations, mais elles doivent être accompagnées de mesures adaptées.

«Il vaut mieux un peu de pollution...»

Nous avons dans le passé relevé bien des défis dans notre région et nous sommes encore capables de relever celui-ci :

— maintenir notre potentiel agricole et en même temps préserver, développer notre économie locale ;

— aménager et occuper notre espace rural.

Ce n'est pas un mince programme et il demandera l'effort de tous. Les réalisations individuelles ou collectives en

matières d'agriculture, d'artisanat, de commerce, de tourisme ou autres nous prouvent que c'est possible.

Il faudra exiger du département, de la région, de l'Etat, des instances de Bruxelles, les mesures qui s'imposent.

L'avenir est toujours à construire et chacun à son niveau doit apporter sa contribution. Ceux qui auraient tendance à s'endormir croyant que c'est arrivé risquent d'avoir le réveil douloureux.

La société de consommation dans laquelle nous vivons, nous incite à travailler pour avoir toujours plus. Pourquoi ne travaillerions-nous pas un peu pour être mieux ?

Syndicat d'initiative du Pays de Bourbriac

Depuis le 15 juin dernier, le bureau du tourisme, situé sur le parking de l'ancien presbytère, a contribué à l'accueil des touristes de passage dans notre pays. On peut dire que pour la première saison de fonctionnement, il a répondu aux objectifs fixés par l'association (loi 1901) composée de représentants des municipalités de Bourbriac, Kerien, Magoar, Plésidy, Saint-Adrien et Senven-Léhart, de professionnels du tourisme (propriétaires de gîtes, restaurateurs...) et de «passionnés» de leur pays et du

plaisir de le faire découvrir.

Environ 500 demandes de renseignements ont été traitées au cours de la saison, soit par téléphone, soit directement au bureau, dans les domaines les plus divers.

L'essentiel de ces demandes se focalisait sur les loisirs propres au site : visite du patrimoine architectural, historique, naturel, fêtes et animations locales.

De nombreuses demandes concernent aussi les possibilités d'hébergement, auxquelles il est parfois

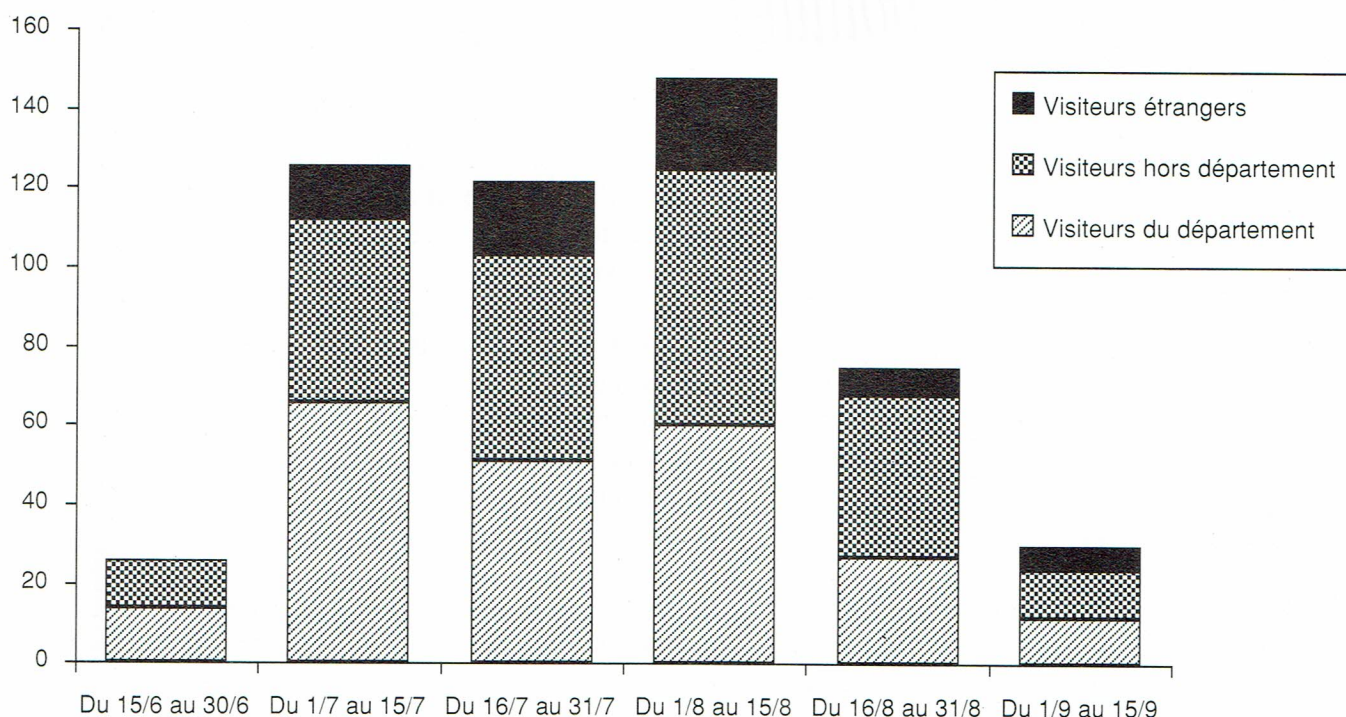
difficile de répondre faute d'équipements.

Les touristes étrangers (Anglais, Allemands, Belges, etc.) qui sillonnaient notre région ont trouvé au bureau du tourisme matière à découvrir.

Déjà la saison 1991 se profile à l'horizon : toute personne désireuse de proposer sa candidature pour l'accueil touristique aux mois de juillet et août 1991 peut dès maintenant prendre contact par lettre auprès du syndicat d'initiative, mairie de Bourbriac.

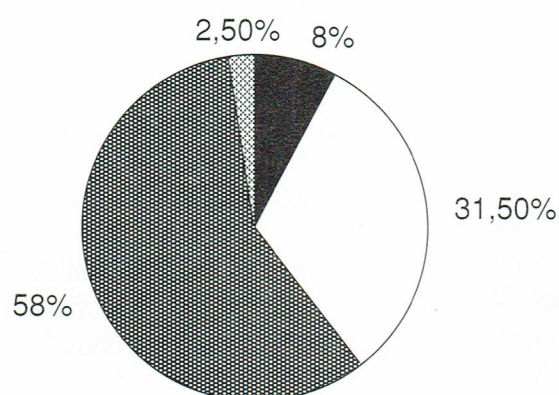
Eté 1990 : fréquentation du bureau du tourisme.

Nombre de visiteurs

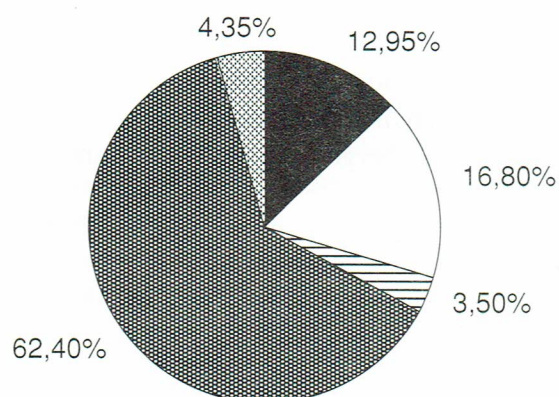


1990 : première saison d'activités

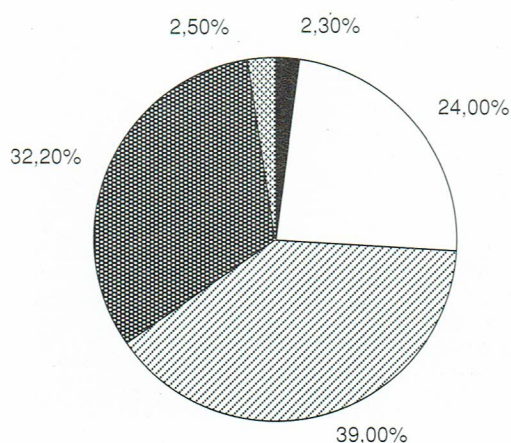
Nature des renseignements demandés



Hébergement



Loisirs



Renseignements pratiques



En feuilletant le livre de bord du bureau de tourisme

Pouvez-vous m'indiquer
la direction de l'étang du
Blavet ?

(20/07/90) Mme T. (Paris)

Nous souhaitons effectuer
une randonnée de trois heures
environ, et voir des
mégolithes.

(17/07/90) M. et Mme V.
(Belgique)

Où a lieu la fête des danses
bretonnes ? en plein air ou
sous chapiteau ? Avez-vous
un programme ?

(15/08/90) Famille R.
(93)

Nous souhaitons déjeuner
dans une ferme-auberge,
où aller ?

(18/08/90) M. X
(95)

On nous a dit qu'il y avait
un tailleur de pierres à
Bourbriac ; comment le
rencontrer ?

(27/08/90) Famille S
(Tours)

**Et vous, sauriez-vous
répondre à ces questions... ?**

Chambres d'hôtes

Lors de la saison touristique 1990, de nombreuses demandes auprès du bureau du tourisme concernent les possibilités d'hébergement, et en particulier les hébergements chez l'habitant, de courte durée. Il nous apparaît intéressant de rappeler les possibilités offertes aux particuliers de proposer aux touristes en saison

des «chambres d'hôtes» : ce peut être là un moyen d'aménager, de rénover une partie d'habitation, de participer au développement touristique de notre pays.

Quelle est la définition d'une chambre d'hôtes ?

C'est une chambre dans la demeure individuelle de l'habitant, préférentiellement de caractère régionale. Sont exclues les habitations situées dans les lotissements et celles dépourvues de jardin. Sa surface doit être au minimum de 12 m². Actuellement, le gîte-chambre d'hôtes doit comporter au moins deux chambres pour bénéficier d'un agrément, délivré par l'association des Gîtes de France.

Quel doit être l'équipement d'une chambre d'hôtes ?

Les «nouveaux touristes» qui visitent notre pays ont une exigence de qualité : l'équipement doit être simple, solide et en parfait état. C'est lui qui fait en grande partie «l'image de marque» de la chambre d'hôtes :

- un lit de 140 ou 2 lits jumeaux, literie neuve ou en très bon état ;
- chevet avec lampe, chaise, table, armoire penderie... ;

– volet et doubles rideaux assurant l'obscurité.

Chaque chambre sera équipée d'un lavabo et aura accès à une salle d'eau ou salle de bains à l'usage exclusif des hôtes.

Quelques éléments d'accueil...

Le petit déjeuner est servi par le propriétaire dans une pièce aménagée.

Le propriétaire contribue au déroulement d'un séjour agréable et chaleureux et favorise la découverte de son pays.

Actuellement, le prix d'une nuitée dans notre région est d'environ 120 à 140 F.

A qui s'adresser ?

Des aides sont possibles pour la création de chambre d'hôte, surtout dans notre région où les possibilités d'hébergement sont insuffisantes.

Renseignements

- Pays d'accueil Argoat 22, mairie de Bourbriac
- Association des Gîtes de France et du Tourisme vert, BP 556, 22010 Saint-Brieuc Cedex

Formation au tourisme



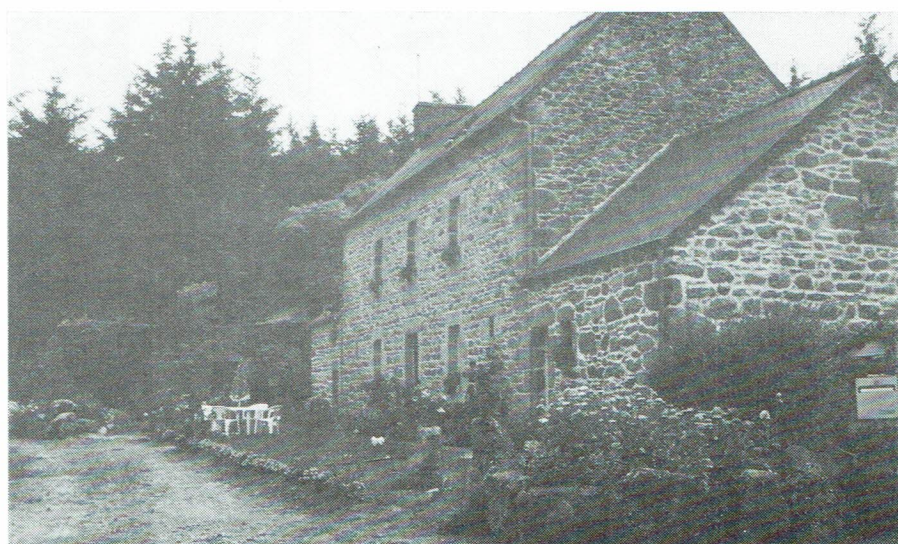
Vous êtes

- responsables et personnels :
- des structures d'accueil et d'information (OTSI, Points I...) ;
- des structures d'hébergement (hôtellerie, campings, gîtes, meublés) ;
- des équipements de loisirs ;
- des associations sportives et culturelles ;
- des sites touristiques.
- élus locaux, employés communaux ;
- responsables du tourisme de demain,

Vous souhaitez améliorer vos connaissances sur le tourisme, sur votre pays, sur différentes techniques et réaliser un produit touristique, Participez à une Formation-Action, près de chez vous dès décembre 90

- *Circuits fleuris*
- *Circuit de sites et monuments illuminés*

Contact : Pays d'accueil Argoat 22 : 96.43.44.43.



Un gîte fleuri : chez M. et Mme Gloux, Golledic.

Amicale laïque de Bourbriac (section badminton)

Lancé il y a quatre ans dans le département, le badminton (nouveau sport olympique en 1992 à Barcelone) existe pourtant depuis plus d'un siècle. Tout le monde connaît le «badminton de plage» mais en réalité, c'est un sport qui possède ses propres règles et qui ne se joue que dans une salle.

Depuis quatre ans donc, le badminton connaît une progression importante et double le nombre de ses licenciés tous les ans (1400 licenciés en Bretagne en 1990).

En 1987, le badminton est lancé à Bourbriac, à l'initiative de Stéphane Bouvier, animateur sportif. Rapidement, la section prend de l'ampleur et nécessite le traçage de six terrains (juillet 89). De plus, l'Amicale laïque de Bourbriac nous honore d'une subvention de 4000 F et ce, afin d'acheter les poteaux et les filets nécessaires. Désormais, certains Briacins sont licenciés et participent de ce fait au championnat des Côtes-d'Armor. Les résultats sont plus que méritoires : Bourbriac place ses joueurs à la première, cinquième, septième et douzième place pour les hommes ; une seule



Réunis autour de Philippe Le Drézen, joueurs (et joueuse !) de badminton prêts pour un entraînement.

femme participait à ce championnat et se place sixième.

Mais l'avenir du club passe d'abord par les jeunes. En cadet, Stéphane Lagadec atteint les demi-finales de Bretagne alors qu'il n'est que cadet première année. Il devrait logiquement s'imposer l'an prochain.

Pour les plus jeunes, une «école de badminton» vient de se mettre en place et aura lieu tous les jeudis de 17 h à 18 h 30 au gymnase, dès

que celui-ci sera opérationnel.

Le badminton ne s'adresse pourtant pas uniquement à ceux ou celles qui veulent faire de la compétition. Les personnes désirant découvrir ce sport alliant vitesse, technique et souplesse seront évidemment les bienvenues et ce, tous les mardis et jeudis, de 18 h à 20 h.

P.S. Les responsables espèrent que les cours pourront reprendre sans tarder.

Nouveau service : le ramassage de ferraille

Afin d'améliorer la qualité de notre cadre de vie, une opération «ramassage de ferraille» aura lieu dès le début de l'année.

C'est l'occasion de se débarrasser des carcasses de voitures et autres ferrailles encombrantes qui enlaidissent parfois nos talus...

Pour que ce service soit plus «pratique», plusieurs points de collectage sont prévus : ces dépôts, provisoires

recevront exclusivement la ferraille encombrante (tout dépôt d'autres déchets, ou en dehors des dates prévues y est interdit et sera sanctionné).

• Où ?

Route de Plésidy : délaissé communal face à la route de Tanouédou.

Route de Kerien : délaissé communal avant Cosquer Danouët.

Route de Saint-Houarneau : terrain communal face au boulodrome.

Route de Pont-Melvez : délaissé de Pont-Ider.

Route de Gurunhuel : carrefour de Ty Glas.

Route de Guingamp : dépôt de Tournemine.

• Quand ?

Uniquement les samedi 5, dimanche 6 et lundi 7 janvier 1991. (Le ramassage aura lieu le mardi 8 janvier.)

Echos de nos pardons

Pempinod

Favorisé par un temps exceptionnellement beau, le pardon de Pempinod a connu cette année une affluence record, que ce soit au service religieux ou aux différentes animations. A Pempinod il y a surtout les boules mais aussi les courses pour enfants et adultes, ainsi que des épreuves de force comme le lancer de poids, le tire à la corde ou le lever de perche.

Rappelons les résultats de ces jeux et concours :

Concours de boules du samedi

- 1^{re} doublette : L. Dalmar et P. Omnès
2^e prix : R. Le Lepvrier et H. Moël
3^e prix : P. Steunou et T. Simon
4^e prix : Y. Steunou et B. Le Couster

Concours de plaçage du samedi

- 1^{er} : A. Le Bizec
2^e : P. Steunou
3^e : A. Le Coz

Concours de boules du dimanche

- 1^{er} : A. Dalmar et S. Henry
2^e : L. Dalmar et P. Steunou
3^e : J. Guérin et P. Le Méhauté
4^e : P. André et P. Cocquen

Concours de plaçage du dimanche

- 1^{er} : F. Biondo
2^e : J. Simon
3^e : G. Bertrand
4^e : M. Rannou

Poids de la bourriche

- 2 ex-æquos à 13,615 kg :
S. Guillou et P. Richon.

Poids du cochon

- 4 ex-æquos à 29,520 kg :
D. Martin, M. Derrien, Y. Le Moal, A. Le Bizec.

Résultats des courses

- *Moins de 10 ans.*— 1^{er}, J. Connan ; 2^e, L. Larmet ; 3^e, S. Mahé.
- *De 10 à 15 ans.*— 1^{er}, N. Le Guilcher ; 2^e, S. Le Meaux ; 3^e, A. Jégou.
- *De 15 à 35 ans.*— 1^{er}, F. Le Gall ; 2^e, P. Le Gall ; 3^e, A. Thomas.
- *Plus de 50 ans.*— 1^{er}, J. Le Gall ; 2^e, M. Moël ; 3^e, L. Peillet.
- *Lancer du poids.*— 1^{er}, A. Guennec ; 2^e, J.-Y. Déréat ; 3^e, F. Le Gall.
- *Tire à la corde.*— 1^{re}, équipe Doryphore ; 2^e, équipe Chapalain ; 3^e, équipe Déréat.
- *Lever de la perche.*— 1^{er}, J. Gravet ; 2^e, F. Lavenir ; 3^e, A. Guennec ; 4^e, P. Meurou.



*Dédé Guennec,
deus Pont-Melvez,
o sevel ar berchenn.*

Information aux COMMERÇANTS et ARTISANS de BOURBRIAC

*Votre environnement économique,
vos clients changent...*

*Face à cette évolution, vous voulez agir
pour assurer le développement
de votre entreprise.*

*L'Etat, la région Bretagne
et le département des Côtes-d'Armor ont mis en
œuvre avec la collaboration des Chambres de
métiers, de commerce et d'industrie,
l'OPARCA (Opération Programmée d'Aménagement,
d'Amélioration du Commerce et de l'Artisanat).*

***Cette opération peut vous aider financièrement
à réaliser vos projets.***

VOTRE CANTON BÉNÉFICIERA DE CETTE OPÉRATION
EN 1991-1992

Si vous souhaitez obtenir des précisions supplémentaires, vous pouvez appeler :

- La chambre des métiers de Saint-Brieuc : 96.78.05.70 (M. Le Foll François)
- La chambre de commerce et d'industrie de Saint-Brieuc : 96.94.20.94 (M. Barbier)
- Mairie de Bourbriac : 96.43.40.21

LOISIRS

Que faire à Bourbriac pendant la semaine ?

Activité	Lieu	Jour	Heure	Pour prendre contact : responsables	
Anglais • Débutants • Confirmés	Mairie Mairie	Mardi Vendredi	20 h 30-22 h 20 h -22 h	M. B. Bonniec M. C. Mériaux	96.43.41.82 96.43.40.42
Badminton • Jeunes • Adultes	Gymnase*	Jeudi Mar et J.	17 h-18 h 30 18 h-20 h	M. P. Le Drézen	96.43.42.67
Breton	Collège Jules-Ferry	Mardi	13 h-14 h	M. P. Audinet	96.43.40.42
Bricolage	Mairie	Lundi	14 h-16 h	S'adresser en mairie	96.43.40.21
CDS Centre de découvertes sportives	Gymnase*	Mercredi	13 h-16 h 30	M. P. Le Drézen	96.43.42.67
Club Cheveux d'Argent	Foyer-logements	Mardi	14 h-18 h	Mme M. Lahaye M. L. Duviolier	96.43.44.02 96.43.67.36
Danse	Salle de l'ancien collège	Lundi	17 h-19 h	Mme A.-M. André	96.43.46.92
Danse bretonne • Adultes • Jeunes	Salle de l'ancien CEG	Mercredi Samedi	20 h 15 15 h 30	M. G. Cadoret M. M. Diridollou	96.43.44.36 96.43.44.90
Equitation	«Les Forges»	Tous les jours		M. J.-C. Le Bizec	96.43.66.85
Football • Intérieur • Extérieur	Gymnase du 1.11 au 1.03* Stade B.-Le Quellenec	Vendredi V. (1.3/1.11)	20 h-22 h 19 h-21 h	M. R. Le Lepvrier M. A. Coatrieux	96.43.66.95 96.43.41.65
Gymnastique féminine et sorties pédestres	Salle de l'ancien collège	Jeudi	20 h 30-22 h	Mme M. Jouan Mme N. Rannou	96.43.45.47 96.43.43.27
Harpe	Mairie	Mercredi	13 h-18 h	Mlle Anne Auffret	96.21.82.60
Judo	Gymnase*	Lundi Jeudi	17 h-19 h 17 h 30-19 h	M. J.-P. Mahé M. J. Lucia Mme. E. Guyomard	96.43.41.62 96.43.45.82 96.43.40.90
Lutte bretonne	Gymnase*	Samedi	16 h-17 h 30	M. S. Le Louarn M. Y. Rouxel	96.45.76.31 96.43.40.70
Piano et orgue	Eglise			M. Ghesquiere	96.33.74.60
Tennis	Gymnase*	Lun. et Mer. Jeudi Vendredi Samedi	17 h-22 h 20 h-22 h 17 h-20 h 17 h-22 h	M. A. Magoarou	96.43.67.35
Yoga	Mairie	Lundi	20 h 30-22 h	M. H. Mollard	

* NB : Le gymnase étant actuellement inutilisable, se renseigner auprès des responsables pour ces activités.